1 sur 2

**Genre et travail**

**SÉANCE DU 04/02/21 - INTRODUCTION**

Question de départ : pourquoi le travail domestique n’est pas rémunéré ? Quels sont les obstacles à sa rémunération ?

—> le travail est ‘implicitement’ d’abord compris comme le travail dans la sphère dite ‘productive’ ou ‘non-domestique’

Le travail domestique n’est pas aisément vu comme travail car il est ds groupe social particulier : la famille. La famille = lieu privilégié des relations affectives. **Pourtant, le travail domestique est bien un travail** :

- Suppose effort

- Consomme temps

- Nécessite compétences

- Produit des résultats (activités de transformation de produit, service à la personne…) - Ampute le temps des acteurs qu’ils pourraient consacrer à activités rémunérées - Les personnes qui en bénéficient économisent du temps

À partir des 70’s, ensemble de chercheuses remettent en cause l’idée que l’étude du travail doit se limiter au travail rémunéré ou au travail dit ‘productif’. Ces recherchent insistent sur : • **La notion de division sexuée ou sexuelle du travail** : entre travail « reproductif’ (dominante

reproductif, reproduire la force de travail) et travail « productif » à dominante masculine • **La séparation entre les travaux des hommes et les travaux des femmes s’ajoute un principe hiérarchique** : dans la société prédomine l’idée que les travaux des hommes ‘valent’ plus (et sont donc mieux reconnus socialement + économiquement) que les travaux des femmes

Définir le genre

La notion de genre est développée à partir d’un courant de recherches apparu dans les années 1960-1970.

Le genre comme (4 caractéristiques) :

1. **Construction sociale** : le féminin et le masculin sont produits (au moins en partie) de la société. Le genre permet de nommer les distinctions et inégalités sociales entre femmes et hommes en les distinguant des différences biologiques. Les ‘rôles’ et ‘qualités’ féminines et masculines sont arbitraires

2. **Processus relationnel** : le genre est construit comme « bi-catégorisation » du social, par un système d’opposition binaires autour du couple « féminin/masculin » (structure symbolique). Il met en relation et oppose deux classes / groupes d’individus (femmes et hommes) en assignant normativement chaque groupe à des tâches différenciées, à un répertoire expressif et à un champ des possibles (trajectoires sociales différenciées).

3. **Rapport de pouvoir** : le système instauré est hiérarchique et inégalitaire. Il légitime et entretient des inégalités + construit des rapports de pouvoir entre hommes/femmes. Le groupe des femmes a donc moins accès aux ressources matérielles, une dépendance vis à vis des hommes, une moindre valorisation symbolique et un moindre statut social.

4. **A l’intersection d’autres rapports de pouvoir** : la notion d’intersectionnalité (Crenshaw en 1994) propose de penser l’articulation, la mise en jeu conjointe ou successive de différents rapports de pouvoir producteurs d’inégalités. Les rapports de genre peuvent par exemple être articulés aux rapports de classe et aux rapports ethniques.

Le genre est donc un « *système de bicatégorisation hiérarchise entre les sexues (hommes/ femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin* » (Bereni, 2020).

2 sur 2

—> **On dit bien ‘le genre’ et non ‘les genres’, le genre est un rapport de pouvoir et pas une identité personnelle dans cette analyse.** L’adjectif « genré » s’est progressivement imposé dans les études de genre. On ne peut pourtant parler de statistiques « genrées » quand un tableau présente les hommes et les femmes : on parle dans ce cas de la « variable de sexe ».

—> **Le genre n’est pas une variable.** Le sexe constitue une variable au sens où il permet de tester l’existence de variations entre le groupe homme et femmes, le genre est un concept permettant d’expliquer et de comprendre ses variations.

Patriarcat : terme formé en grande partie par Christine Delphy, elle désigne avec ce terme les fondements (notamment éco) du système social d’infériorisation des femmes. Cette notion s’appuie sur l’exploitation par le mari du travail domestique gratuit de la femme. Ce concept régi le système de genre chez Delphy.

Sexage : terme forgé par Colette Guillaumin. Il fait référence au modèle de l’esclavage et renvoie à l’exploitation économique ainsi qu’à l’appropriation des femmes (du corps) par les hommes.

—> Ces deux femmes font partie du courant du féminisme matérialisme

Goffman dit par exemple que la séparation des toilettes femmes/hommes est un moyen de reproduire la différence des sexes. Il y a la mise en place structurelle dans l’espace public d’une imposition quotidienne d’une catégorisation.

Balance différentielle des sexes : concept forgé par Françoise Héritier. Ce terme cherche à montrer la récurrence et l’universalité de la hiérarchisation et différenciation des sexes. À partir de différents exemples, elle théorise l’existence de cette balance différentielle, non seulement les sexes sont systématiquement différenciés à travers des catégories binaires mais de plus le féminin est systématiquement infériorisé par rapport au masculin.

Analyser le travail au prisme du genre

Il s’agit de questionner des frontières, notamment entre les activités assignées aux femmes et celles assignées aux hommes.

La perspective de genre aide à saisir combien certaines frontières « construites socialement » —> SUITE AU PROCHAIN COURS